

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2007)  
**Heft:** 1725

**Artikel:** La continuité et l'inédit  
**Autor:** Danesi, Marco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024261>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La continuité et l'inédit

Marco Danesi (13 mars 2007)

Les candidats de gauche rentrent désormais par la grande porte au Conseil d'Etat, comme l'a souligné l'éditorialiste du Temps (Yelmarc Roulet, 12 mars 2007). Pierre-Yves Maillard obtient la majorité dès le premier tour, du jamais vu dans le canton de Vaud, et Anne-Catherine Lyon échoue à moins d'un pour cent du seuil fatidique. Cependant, en 2002 déjà, un Vert et deux socialistes avaient remporté le ballottage général pour l'exécutif, laissant derrière eux les quatre élus de droite, talonnés par Josef Zisyadis qui avait failli ravir la dernière place disponible au libéral Charles-Louis Rochat.

La personnalité des candidats reste déterminante pour le Conseil d'Etat tout autant que la composition des listes. Les Verts en font l'amère expérience. Alors que le parti progresse au Grand Conseil – même dans les arrondissements campagnards - François Marthaler et, surtout, Philippe Martinet, occupent esseulés le fond du classement. Le paradoxe, mais retourné, touche également le succès de Pascal Broulis et de la liste de droite, qui sortent indemnes de la déroute des radicaux et des libéraux au parlement. Et quand le profil des candidats au gouvernement s'additionne aux bons résultats du parti au Grand Conseil, comme dans le cas de Pierre-Yves Maillard et de Jean-Claude Mermoud, l'élection au premier tour devient plus aisée que par le passé quand le pouvoir libéral radical dictait sa loi.

A gauche comme à droite, le choix d'un candidat du camp rival n'est pas/plus un tabou. Le triomphe de Pascal Broulis, promis à la présidence du collège, et de Pierre-Yves Maillard découle à la fois de leur popularité transversale et du vote indifférent aux clivages partisans et idéologiques.

Les Vaudois ont choisi la stabilité, aussi bien au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil. A l'exécutif, ils ont souscrit de plein gré, pour le moment, aux listes bloquées des partis, destinées à garantir une certaine continuité avec le gouvernement sortant. L'écart des Verts a été promptement sanctionné alors que la liste du centre droit, comme celle des socialistes et du POP, a été primée, au nom du pragmatisme qui semble bien réussir au canton ces derniers temps. Au Grand Conseil, les rapports de force bougent quelque peu à l'avantage de rouges roses verts, en gros ils gagnent deux sièges. Mais la stabilité semble de mise. Les jeunes «bousculeurs», dont Jean Christophe Schwaab est le prototype, le rajeunissement de la députation socialiste, notamment à Lausanne, ainsi qu'une nouvelle avancée des femmes députées (de 43 sur 180 à 44 sur 150) pourraient cependant dynamiser les débats et réserver quelques surprises.

En revanche, le scrutin ébranle les anciens équilibres au sein des deux camps. L'extrême gauche perd plus de la moitié de ses députés au profit d'une polarisation nouvelle entre socialistes et écologistes qui devront retrouver le fil d'une alliance mise à rude épreuve pendant la campagne électorale, même si au deuxième tour une liste à trois en découdra avec les deux bourgeois restants. L'UDC, de son côté, devance les libéraux à quelques encablures des radicaux. Ils composent ainsi un bloc apparemment plus homogène qu'auparavant mais qui pourrait rapidement éclater sous le coup d'intérêts et d'appétits antagonistes, tels que la revendication d'un deuxième siège gouvernemental pour les démocrates du centre.